ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1949 N° 29

DU CHIEN HAUT-POITOU

THESE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'État)

présentée et soutenue publiquement en Juin 1949
devant la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie
de Toulouse

PAR

— JACQUES CHABOISSON —
Né le 4 septembre 1923, au Grand-Pressigny
(Indre-et-Loire)

Jury
- *Président :* M. VIRENQUE, Professeur à la Faculté de Médecine.
- *Assesseurs :* M. PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
- M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

IMPRIMERIE
B. ET J. OUDIN
POITIERS (VIENNE)

1949

DU CHIEN HAUT-POITOU

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1949 N° 29

DU CHIEN HAUT-POITOU

THESE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'État)

présentée et soutenue publiquement en Juin 1949
devant la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie
de Toulouse

PAR

— **JACQUES CHABOISSON** —

Né le 4 septembre 1923, au Grand-Pressigny
(Indre-et-Loire)

Jury
- *Président :* M. VIRENQUE, Professeur à la Faculté de Médecine.
- *Assesseurs :* M PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
- M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

IMPRIMERIE
B. ET J. OUDIN
POITIERS (VIENNE)

1949

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeurs honoraires . . . . . MM. CUILLE
MARTIN

Professeur honoraire . . . . . LECLAINCHE

Directeur . . . . . PONS

PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie . . . . . GODFRAIN
Anatomie . . . . . FLORENTIN
Physiologie . . . . . BRUNAUD
Anatomie Pathologique - Inspection des Viandes LOMBARD
Parasitologie . . . . . BRIZARD
Médecine . . . . . DARRASPEN
Chirurgie . . . . . LASSERRE
Pathologie du bétail . . . . . BERTHELON
Maladies Microbiennes . . . . . SAURAT
Zootechnie . . . . . PONS

AGRÉGÉS

Anatomie . . . . . BENOIT
Médecine . . . . . FLORIO
Chirurgie . . . . . PUGET
Zootechnie . . . . . LADRAT

CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie du bétail . . . . . TOURNUT
Maladies Microbiennes . . . . . LAUTIÉ

COURS COMPLÉMENTAIRES

Pisciculture et maladies des poissons . . . . SECONDAT

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1861, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 Juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

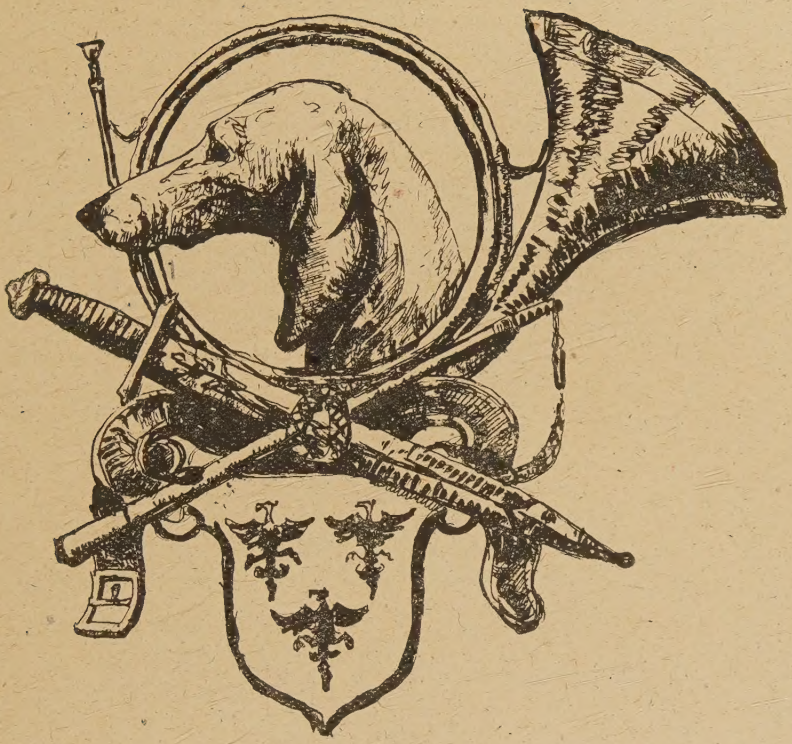

A CE QUE J'AIME

A NOTRE JURY DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR VIRENQUE
de la Faculté de Médecine de Toulouse
Président de notre Jury de thèse

MONSIEUR LE DIRECTEUR PONS
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Chevalier de la Légion d'Honneur

MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN
de l'Ecole Nationale Vetérinaire de Toulouse
Chevalier de la Légion d'Honneur

Hommage respectueux

A MONSIEUR LADRAT
Chef de Travaux agrégé des Ecoles Nationales Vétérinaires

Dont les critiques judicieuses nous ont été d'un grand secours.

A TOUS NOS MAITRES DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

JE TIENS A REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT

M. Le Commandant Gaston de MAROLLES
M. Louis RICHARD
M. Paul WILLEKENS
M. et Mme Enguerrand de VERGIE
M. Georges COURBE
M. Le Marquis d'ARAMON

Pour les idées qu'ils m'ont si aftablement suggérées

M. Guy de la MOTHE

Spécialiste du livre, qui a bien voulu m'éclairer de ses conseils

Mon Ami, M. Pascal de la MOTHE

Dont le talent d'illustrateur égaie cet opuscule.

AVANT-PROPOS

Variés sont les sujets offerts, étant donné l'étendue des matières enseignées dans les Ecoles Vétérinaires ; la thèse est le souci de fin d'études. Expliquons le choix de celle-ci. Si, dès votre plus tendre jeunesse, délaissant les fées ou les loups-garous, l'on vous narre les plus belles histoires de chasse ; si, très tôt, l'on vous conduit vers la forêt les jours de prise ; si, chez vous, l'on parle Saint-Hubert, insensiblement vous prenez la botte et, peu à peu, mûrit en vous la plus durable passion qui soit.

Une étude de Vénerie aurait été difficile et prétentieuse ; il reste délicat de vous présenter ce prestigieux chien d'ordre, valet de grande classe : le chien du Haut-Poitou.

Le plan suivi a sans doute de multiples défauts. Le respect chronologique eût été difficile, sinon acrobatique. En parcourant ces pages, l'on comprendra les raisons qui ont contribué à leur disposition.

Sur ce sujet, rien de très original en somme, ce n'est pas modestie, mais simple constatation, tout a été pillé plus ou moins habilement de droite et de gauche, d'utiles conseils ont fait le reste.

Toute production nécessite l'effort, mais combien attachantes ont été les recherches... On prend parti dans la lutte toute courtoise que se sont livrés nos écrivains cynégétiques qui, par ailleurs, nous charment de leurs talents de conteurs ; on vit avec l'équipage, on crie avec les chiens, avec eux l'on reprend la voie dans le défaut ; notre cœur bat au relancer.

vibre au bien-aller, va éclater au débucher, est rendu à l'hallali.

Nombreuses et disparates sont les publications parues à propos des chiens du Poitou, un point commun subsiste cependant : jusque vers 1920, elles sont truffées d'erreurs. Ces inexactitudes ont été relevées grâce aux travaux minutieux de notre grand érudit, M. le Commandant Gaston de Marolles.

INTRODUCTION

« Les normands innovèrent chez nous une chasse à courre pompeuse et cérémonieuse, et l'on peut conclure honnêtement qu'un peuple, qui tenait tant à l'attirail de la chasse à courre devait être connaisseur dans le choix de ses chiens courants... ».

Hugh DALZIEL

(Les chiens de Grande-Bretagne)
Traduction Comte de GRAMMONT — Pairault 1890

Toute une époque se perd, une partie du patrimoine disparaît. La Vénerie panse ses plaies après chaque guerre, mais reste sévèrement touchée à la suite de tels bouleversements. De plus, la mécanisation a tué le cheval et les armes modernes ont fait naître une génération de tueurs, on assassine nos nobles bêtes comme les lapins au déboulé !

En 1906, nous possédions encore 405 équipages de 20 chiens au moins ; en 1914, les chenils se sont vidés, les chevaux partis aux armées, mais, dès 1919, son Altesse le prince Murat publie les standards des chiens courants. Dès 1922, cent équipages remontent. Le dernier cataclysme a décimé les élevages, de lourdes charges pèsent, qui n'incitent point à entretenir meute ; cependant, quelques laisser-courre reprennent. Il y a deux ans déjà, M. le duc De Noailles pouvait déclarer, à l'issue de la réunion annuelle de la Société de Vénerie, l'effectif des chiens de meute, satisfaisant quoiqu'en grande baisse.

Faut-il croire que nous ne vivrons qu'avec les seuls souvenirs des grandes chasses ? Il ne semble pas que l'on doive

sombrer dans le pessimisme. La situation n'est pas brillante, certes, mais elle peut s'améliorer ; nul doute que de fervents veneurs auront possibilité de s'adonner encore au plus beau sport qui se puisse voir.

Cette thèse traite de notre merveilleux chien du Haut-Poitou, elle veut codifier les publications parues à son sujet et surtout démontrer qu'en raison de ses origines anglaise et française, cette race peut être appelée à un renouveau. Le Poitevin est le produit d'une longue sélection, à partir des chiens du pays croisés avec les chiens anglais importés vers 1680, pratiquée par des éleveurs habiles doublés de savants veneurs, voulant produire un type parfait en chasse et esthétique à la fois, bien adapté à la région. Ce fut une réussite : ce chien, reconnu le plus vite, ne le cède en rien aux autres races françaises en finesse de nez et en ténacité sur la voie.

DES CHIENS COURANTS

« Le chien courant est le résultat d'une grande dégénération ou de la grande perfection qu'a produite la domesticité jointe à une éducation soignée et suivie ».

BUFFON

La chasse fut d'abord un besoin, l'homme en fit un art : la Vénerie. Le chien de chasse est une des plus belles réalisations de l'homme : les progrès de l'un ont suivi ceux de l'autre pour en arriver à une parfaite harmonie. Le chien courant : « Un exemple de variété obtenue il y a très longtemps déjà par le croisement de deux espèces, le chien primitif et le lévrier, est le chien courant ; on avait besoin de la finesse de nez du premier pour découvrir le gibier et de la vélocité de l'autre pour le prendre. » (1)

Dans la littérature, nous retrouvons cet auxiliaire dès Salo-

mon. Ovide pourra décrire la meute d'Actéon, mais on ne peut parler chien courant que vers le XVI^e^ siècle et en France. Les blancs sont les meilleurs : nez, vitesse, ardeur, sagesse, change. Les fauves les secondent, plus vites et ardents, plus résistants au froid et à l'eau, mais moins faciles à diriger ; les gris sont pleins de qualités et « *les chiens blancs et fauves ne sont bons que pour les rois, princes et grands seigneurs parce qu'ils ne courrent qu'aux cerfs et non à toutes bêtes* ».

M. LE COUTEULX reconnaît pour souches quatre races royales : Saint-Hubert, Chiens blancs, Fauves de Bretagne et Gris de Saint-Louis, toutes les autres en proviennent, « *ayant subi des transformations par suite de l'acclimatation ou des croisements entre elles, soit avec des briquets, soit avec des chiens anglais* ». (2)

Les scientifiques classent nos races canines : Buffon, Cuvier, Gray et surtout Cornevin. MEGNIN aura le mérite de s'attacher particulièrement aux chiens courants qu'il connaît fort bien. Les spécialistes cynégétiques proposent également leurs vues. Que de polémiques en perspective ! M. DE CHABOT, sous un titre peu modeste : « *Classification rationnelle et exacte des chiens courants de grand équipage* », s'attire bien des critiques.

M. le comte DE BYLAND trace en un ouvrage original une sorte de tableau vivant de nos chiens. Ce livre, comme beaucoup d'autres, n'a plus qu'une valeur de collection.

Enfin, en 1889, la question est définitivement tranchée, la « Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens » établit et adopte en vue de ses expositions une classification pratique et adéquate. Les standards florissent ; le public s'intéresse au chien, suit les manifestations canines ; la mode et le snobisme s'en emparent.

Dans toutes régions, le noble chien courant est digne-

ment représenté. La grande attraction des Tuileries est le spectacle qu'offrent sur la terrasse les plus belles de nos meutes. Pour les fervents du plus beau sport, il est agréable de s'y rencontrer, mais, pour le vrai veneur, rien ne vaut un beau courre, c'est là que l'on vit intensément. On expose, soit, avant tout l'on découple et l'on prend.

PREMIÈRE PARTIE

LES CHIENS DU POITOU

« Dans ce charmant pays tout gentilhomme nait chasseur et tout chasseur bon veneur »

G.-H. du RIVAULT

La région dite du Haut-Poitou est un pays de brandes et d'ajoncs, très dur pour les chiens, demandant des animaux légers, mais résistants, ardents au fourré, agiles, adroits et d'entreprise : sur ce terrain s'est modelée la race qui nous occupe, fruit du terroir, résultat de patients efforts, gloire d'éleveurs distingués, reflet des grands veneurs poitevins qui ont formé le caractère et éduqué les dispositions de leurs sujets.

L'aire géographique de cette riante contrée est assez étendue, débordant l'Angoumois, le Confolentais, le Limousin, la Marche et le Berry, elle comprend : Confolentais et Montmorillonnais jusqu'à Poitiers ; Basse-Marche qui englobe trois cantons : Le Blanc, Bellac et Rochechouart.

Les loups y furent activement chassés à cor et à cri, les lièvres également ; en général, les chiens du Poitou ont été utilisés sur toutes bêtes, chassant d'ardeur tout animal qu'on leur donnait, surtout lièvres, mais leurs qualités exceptionnelles les rendaient incomparables dans la voie du loup.

L'origine du Haut-Poitou peut être ainsi définie, un Larye qui a pris toutes les qualités des équipages voisins (Montembœuf, Céris, Foudras, Gorin, Saintongeois) : la fusion harmonieuse de tous les chenils poitevins.

Nous nous occuperons d'abord de quelques familles disparues et moins importantes : Foudras, Gorin, Charroux, Couhé, Beaune ; ensuite, le Céris et le Montembœuf retiendront notre attention avec le Billy ; enfin, le Larye, prototype du chien Haut-Poitou, clôturera cette première partie.

CHAPITRE PREMIER

FOUDRAS, GORIN, CHARROUX COUHÉ, BEAUNE

LE CHIEN DE FOUDRAS

A tout seigneur tout honneur, le marquis DE FOUDRAS crée une gentille légende : vers 1760, au chenil de Dissais, Mgr DE FOUDRAS aurait entretenu une meute dite épiscopale. Ceci ne tient pas, les dates ne concordent en aucune façon ; de plus, le supérieur de ce coadjuteur à l'évêché de Poitiers était ennemi de la chasse et notre pauvre éminence, amoindrie par veilles et jeûnes sans doute, ne pouvait guère suivre, assez occupée de soigner sa personne à La Roche-Posay.

Beaucoup de relations sur « Les Bleus », « Les Savatte », selon les auteurs. M. le commandant DE MAROLLES, dans son « *Etude générale de la Vénerie* » (5), leur consacre un chapitre.

D'origines gasconnes (?), ariégeoises (?), le bleu de Foudras accuse le croisement Céris. D'une robe blanc terne, très moucheté avec quelques plaques de teinte noire, on le dénomme ardoisé à cause de la couleur très spéciale qu'il revêt au sortir du fourré par temps pluvieux. Joues, intérieur des oreilles et bas des fesses sont marqués d'ocre roux. En somme, un parent du bleu de Gascogne. « *Les bleus de Foudras étaient très brillants, trop fougueux au départ, ils n'avaient pas le fond des Larye croisés Montembœuf* (6). »

D'après M. DU RIVAULT, la création de cette race serait

due à MM. Pierre et Amédée de Savatte (1772). Les Guichard les auraient élevés et croisés avec un chien Haut-Poitou ayant du sang de Saintonge, puis un étalon venant du chenil de la Guéronnière. Plus tard, Edmond Guichard retrempera avec des produits du chenil de Persac. A l'heure actuelle, les bleus ont disparu, les derniers furent possédés par M. le comte Henri de la Porte du Theil de Forges. « *Ce dernier avouait n'avoir jamais pris un lièvre avec ses chiens.* »

***

L'expression chien de Foudras a été complètement inventée par M. Théodore de Foudras *quand il a écrit son roman. Lorsqu'il visitait un équipage, il disait à chaque propriétaire d'un chien d'ordre à tache bleue :* « Voilà qui descend de la race créée par mon grand oncle... » *Blague immense de notre monde et de l'autre ; elle a « fini par prendre », ce qui faisait bien rire le comte* Henri Fruchard, *propriétaire du château de Dissais, dont l'équipage était à Bonneuil-Matour, soit loin de Dissais.* (Cdt. de Marolles, lettre du 5-4-1949.)

***

LE CHIEN GORIN

Un paysan aisé conserve pendant la Révolution les chiens de M. de la Guéronnière. Notre bourgeois garde la souche et chasse le lièvre dans la région de Civray. Un fils Gorin rompt l'homogénéité de la famille en opérant une retrempe avec du sang Céris, ce qui amène une diversité de robes que l'on n'avait encore vues.

D'un blanc orangé clair ou tricolore à beaux feux sombres, parfois blanc et fauve acajou (le fauve vient du croi-

sement Céris avec un tricolore), ce chien fut un raceur remarquable malgré son poil grossier, élégant, vite (quoique de taille moyenne) et plein de qualités. Son centre géographique est Usson-du-Poitou.

*
* *

LE CHIEN DE CHARROUX

A peine 60 cm., il se présente sous robe blanche à taches rouges parfois foncées, ou blanc et orange, très proche du chien Gorin avec lequel il a pu être confondu (6). C'est le produit de croisement des briquets du pays et du Céris. Chien rablé très actif, très fin de nez, très perçant, servi par une belle gorge prolongée.

En 1835, M. Baillot, à Comporté, en possède un petit lot, bien adaptés au pays, parfaits en chasse, bons rapprocheurs sur loup et lièvre.

*
* *

LE CHIEN DE COUHÉ

Un petit Montembœuf, quoique de bonne taille, sous robe blanc et orange très foncé, presque fauve rouge, à tête un peu forte, mais plus fine et plus busquée. Peu appréciés, ces chiens, en général, ne voulaient pas du loup et, de plus, possédaient de grosses voix courtes. Ils ont surtout servi de croisement.

M. de Greaulme cependant, vers 1840, en possède un équipage honnête.

*
* *

LE CHIEN DE BEAUNE

M. le vicomte Gaston de l'Ermite, en 1840, avec une chienne gasconne ariégeoise (Calypso), croise des produits

venant de chez M. de Montbron (Alvarez). Les chiens de M. le comte Saint-Légier et les Persac de M. de la Besge sont mis à contribution par la suite.

Il retrempe avec des sangs divers : Céris, Montembœuf, Virelade et par un fils de « Faublas », issu de chez M. de Montbron.

Les sujets sont élégants, pas très grands (22 à 23 pouces), tricolores ou blanc et orange, bien établis et possédant des voix superbes de hurleurs.

CHAPITRE II

CÉRIS, MONTEMBŒUF, BILLY

LE CÉRIS

Pas très grand, aux environs de 60 maximum, plein d'ardeur, il porte robe blanche marquée de taches orange, presque toujours par petites plaques, parfois plus larges sur le dos, mais ne formant jamais manteau. (La teinte vive de cet orange leur conférait l'originalité.) C'est un séduisant animal, à poil remarquablement ras, fin et luisant sur une peau fine et très souple. Une tête de lévrier, fine, sèche et longue à chanfrein busqué, à front presque étroit et bombé ; à truffe noire au bout d'un fin museau allongé ; à oreille de longueur moyenne, tirebouchonnée et d'une extrême finesse, portée assez basse ; à gros yeux bien bordés de noir, mais à fleur de tête, semblant indiquer la dégénérescence ; une encolure longue comme stylisée, arquée en une courbe gracieuse, sans fanon, que prolonge une poitrine très profonde en général et large à la fois ; à côtes arrondies. Un dos court ; un rein rablé, droit, indiquant la puissance ; des membres droits et secs, une queue forte à la naissance, mais effilée et bien portée... Voici le Céris.

« *Ils étaient de très haut nez, grands rapprocheurs, pour-*
« *vus d'une voix longue de grands hurleurs, très harmo-*
« *nieuse. Vites, excessivement chasseurs, très requérants, ils*
« *se servaient bien eux-mêmes ; ils étaient un peu légers*
« *sur la voie, mais corrects cependant et, par cela, perdant*
« *rarement. Ils avaient une menée de vrais chiens d'espèce,*

« *c'est-à-dire qu'ils criaient bien, mais de quarante en qua-*
« *rante mètres ; la menée du vrai chien d'ordre, le nez*
« *haut, à plein-train et sans le moindre arrêt, c'étaient donc*
« *des animaux remarquables comme qualités. Les* DE CÉRIS
« *prétendaient qu'ils descendaient des anciens chiens de la*
« *Loue.* » (4)

Ces excellents animaux, très brillants au lancer, manquent un peu de fond, mais poussent hardiment lièvre, loup, chevreuil.

Ce ne sont plus, comme les Foudras, des chiens de diocèse, mais d'abbaye, possédés par le supérieur de Déols en Berry. A sa mort, M. DE CÉRIS, neveu et héritier, installe le chenil à la Fougeassière, près de Poitiers (la famille est d'origine poitevine très ancienne) ; un petit-fils de M. ANTOINE va résider en Charente, à La Faye, où il habite jusqu'à la Révolution. Les DE CÉRIS ne reviennent en Poitou, à la Fougeassière, qu'en 1806.

En 1825, un DE CÉRIS possède à nouveau des sujets de 22 à 23 pouces ; les DE MONTBRON, à cette époque, créent leur équipage. M. NEBOUT, lieutenant de louveterie, leur cède « Salgar » qui, chez eux, reproduit le type Céris (ce même étalon, chez M. BAUDRY D'ASSON, recrée la race de Vendée). Vers 1910, ils sont conservés par les DE MONTAUBIN, de L'Hermite, de Palisset-de-Fayolle, et pourtant, la grande vogue est aux chiens tricolores. C'est M. LIMOUSIN DE NEUVIC qui, en 1922, peut se targuer d'en conserver les plus purs représentants.

*
* *

LE MONTEMBŒUF

De petits équipages chassent avec de bons chiens de loup dans cette région charentaise. De là leur nom ; nos écrivains leur créent toute une histoire.

M. Gros, maire de la ville pendant la Révolution, peut se permettre de garder des sujets provenant sans doute des grands chiens blancs du Roy « *qui furent donnés à divers gentilshommes lorsque Louis XV changea ses meutes de chiens français contre des anglais* ». (4)

« *Robe d'un beau blanc marqué de taches au manteau orange lavé ou clair, l'os occipital très prononcé, la tête assez sèche et osseuse ne ressemblant en rien aux autres têtes de chiens courants, l'encolure longue et sans fanon, l'épaule oblique et nerveuse très large, la poitrine très profonde, un peu plate, le rein légèrement harpé, la cuisse bien descendue un peu plate, les membres énormes et très larges, le front très long et assez fin, le pied bien fait, ni trop gras, ni trop serré. Ensemble : magnifique animal, très distingué, plutôt élancé, à grandes lignes, mais osseux et fort, très criant, voix un peu brève, mais aiguë et s'entendant de très loin, très fin de nez, rapprocheur, aimant les voies droites : cerf, loup, sanglier ; d'un très grand train, d'un fond et d'une vigueur remarquables, chien très perçant et très chasseur ; cependant, se gardant du change naturellement* (6). »

Avec M. de Roux, M. Gros utilise ces chiens ; au retour de l'émigration, M. de la Guéronnière se fit céder quelques chiennes qu'il croise avec un Larye. De 1835 à 1875, MM. de Roux et des Roches de Chassay découplent ensemble et échangent leurs produits avec les autres veneurs poitevins : MM. de la Besge, de Maichin, de Montbron, du Forest. M. de Chassay met bas en 1871, et M. de Roux voit la race disparaître vers 1877.

Le type Montembœuf a été créé par M. Fernand des Roches de Chassay au chenil du Poirier. Ses animaux imposaient par leur taille (65 cm.) et par leur tournure. Les blancs dominaient avec de grandes taches orangées, le manteau

n'était jamais très prononcé, certains sujets se présentaient quasi blanc ou blanc crème assez clair, d'autres blanc et gris. L'expression hardie de leur regard était due à un œil foncé, bien ouvert et à une oreille mince, mais attachée assez haut et presque plate. Ils possédaient une belle voix de hurleurs, aiguë, mais longue et bien timbrée.

Les derniers représentants furent ceux que M. de Montal élevait encore près de Salbris en 1898.

LE BILLY

« L'alliance du chien de Montembœuf avec le Céris a donné des résultats excellents parce que ces animaux ont un ancêtre, commun le chien blanc du Roy ».

Dr C. CASTETS

Voici donc le chien si cher à son créateur, M. Gaston Hublot du Rivault, qui, à la fin du siècle dernier, rénova le Greffier !

En 1876, partant d'un poitevin accusant le croisement Larye-Montembœuf (origines Persac-Pindray) et d'une Céris, « Bellone », il arrive à monter très vite un petit équipage d'une quinzaine de sujets de 21 à 22½ pouces. Par la suite, « Badineau », un fort beau Montembœuf venant de chez M. de Chassay, employé comme étalon, grandit la race, et M. du Rivault peut découpler seize à dix-huit chiens de 23 à 24 pouces. Signalons « Cybèle », la bonne lice qui, vers 1890, élève des chiens magnifiques. Un second Montembœuf retrempe à partir de 1904 ; ce chien, très typé, provient de chez M. Chévrier, chasseur charentais.

A la fin de la première guerre mondiale, il reste à Billy dix chiens, dont trois mâles, trois autres sont récupérés chez M. Félix de Simony, et c'est avec ces seuls sujets que se reforme le chenil. Sur dix-sept chiots, sept vont chez M. Baudry d'Asson.

L'équipage démonte en 1922. Les chiots sont dispersés, mais, en 1929, M. du Rivault retrouve quelques descendants et refond le Billy.

*
* *

Chez le Billy, le Montembœuf domine, qui donne la taille à ce bel animal. M. du Rivault les rapproche : « *Même robe d'un blanc pur aux taches orangé clair, fleurdelisées ou petites striures de blanc au travers de marques orange très spéciales* (6). »

M. de la Bastide les compare : « *La même tête de brochet, la même grande encolure, mais je me les rappelle plus légers d'aspect, moins importants, plus levrettés, plus hauts sur jambes, plus plats et moins étoffés* (5). »

Le Billy atteste sa parenté avec le chien gris et le lévrier.

*
* *

STANDARD DU BILLY

Tête : Plutôt un peu carrée, mais sèche et légère, bien proportionnée comme longueur. Le chanfrein droit.

Œil : Beau, bien ouvert, gai et hardi.

Oreilles : Plutôt courtes, un peu plates, mais souples et minces, attachées à la hauteur de l'œil.

Cou : Bien arrondi, sans fanon, assez long, proportionné à l'attache de la tête.

Poitrine : Pas très large, mais très profonde.

Epaule : Assez oblique et musclée.

Dos : Court, solide et fort.

Rein : Large et solide, court et harpé.

Côtes : Plutôt plates et descendues.

Flancs : Remplis, légèrement relevés.

Hanches : Larges, légèrement obliques.

Fouet : Assez fin, assez long et bien porté en sujet vigoureux, jamais trop velu.

Cuisses : Descendues et musclées. Fesses bien gigotées.

Membres : Forts, plats et larges, paturons courts et larges.

Pieds : Compacts, serrés et un peu arrondis. La sole dure ne s'aggravant jamais.

Robe : D'un blanc orangé fade, citron clair ou gris, souvent teinté d'un blanc terne, tirant sur le café au lait très clair.

Animal bâti en montant, plutôt court, donnant l'impression d'une bête vigoureuse et vite, et de grande rapidité dans les fourrés d'ajoncs et de brandes dures. Fin de nez, criant et de tenue. Très chasseur et requérant, intelligent. D'un caractère vif, hardi et un peu batailleur.

C'est un puissant animal capable d'effecuer des déboulés foudroyants et de chasser pendant plusieurs heures, donc d'un grand fond. De plus, brave, vigoureux, mordant, qualités nécessaires pour un bon chien d'équipage et de loup en particulier.

CHAPITRE III

LE CHIEN DE LARYE

« Rien n'était beau comme un rapprocher en pleine brande avec ces chiens ardents, à la gorge incomparable, bondissant comme des lions par dessus ajoncs et bruyères.

Comte de CHABOT

Décrit sous les orthographes les plus diverses, son histoire est assez confuse. La querelle Larye alimenta longtemps les revues cynégétiques et, là encore, les publications précises de M. de Marolles permettent d'arriver à la vraisemblance. Laissons d'abord les écrivains présenter leurs points de vue.

« *Cette variété ou sous-race, se demande* M. Le Couteulx, *provenait-elle d'une race française améliorée ou de chiens d'Ecosse amenés dans ce pays par la famille* Larye *qui en était originaire ? Ces chiens n'étaient-ils pas issus eux-mêmes de la race normande si estimée un moment en Angleterre où elle servait à faire les Staghounds ? C'est ce qu'il y a d'impossible à vérifier ; ce qu'il y a de certain, c'est que* M. de Larye, *qui avait passé quarante ans de sa vie à améliorer la race de ses chiens, la soutenait la meilleure du monde pour le loup et non sans raison, car cette race a joui jusqu'à nos jours d'une réputation méritée.* » (1)

« *Les chiens du Poitou étaient habituellement tricolores et leur taille de 23 pouces (65 cm.). Ils étaient un peu minces, le dos complètement harpé et la poitrine profonde. Ils avaient la tête très fine, un peu busquée, l'œil vif et*

intelligent, l'oreille assez courte, mais extrêmement mince, soyeuse et papillotée. Leur voix était prolongée, mais très claire. La finesse de leur nez était extraordinaire ; il est avéré que M. DE LARYE, *après avoir chassé le loup tout le jour, le rattrapait souvent le lendemain et le relançait après un rapprocher de plusieurs lieues. Les chiens étaient très collés à la voie, n'étaient pas très vites, mais, ne soufflant jamais, ils avaient encore assez de train pour prendre un louvard en décembre. Le chien du Poitou était plein de sang. Sa tête fière, sèche et nerveuse, était admirablement attachée à une longue encolure. Son nez long et arqué annonçait, par sa belle conformation, la puissance de son odorat qui lui faisait éventer à plus d'un demi-kilomètre des voies de loup assez froides et lui permettait d'enlever au galop les plus vieilles erres.*

« Ses formes nerveuses étaient plutôt grosses de muscle que de graisse ; ses membres plats étaient d'une largeur extrême ; son poil un peu long et gros, plus abondant aux fesses et à la queue, annonçait la rusticité. L'inquiétude, l'impatience qu'on lui voyait au logis ne l'abandonnaient pas en forêt et en faisaient un chien actif, requérant, prompt en expédients, le premier chien du monde pour la chasse au loup, et capable de suivre son animal d'un soleil à l'autre. Son plus grand défaut était d'être extrêmement difficile à élever et à nourrir, il ressemblait par là aux Saintongeois, et c'était son point faible. ».(2)

*
* *

Les légendes ici sont parfois émouvantes : M. DE PRESSAC voit les chiens Larye traverser la Révolution, oreilles et queues coupées pour leur donner l'apparence de mâtins, ou bien encore la sœur dévouée du veneur les conserve dans

l'ombre, et notre gentilhomme les retrouve lorsqu'il rentre en France.

M. le commandant DE MAROLLES peut dire : « *J'ai autrefois travaillé la question Larye, notamment chez un archiviste de Limoges, et ai ainsi relevé des impossibilités matérielles et des contradictions au sujet de ce qui avait été publié. La chose a été également dite à moi-même par* M. Léon LECOINTRE.

« *L'origine exacte des chiens de Larye est impossible à bien préciser, car il y avait dans ce pays des chiens courants meilleurs que ceux du Roi, chassant sans histoire dans leur province, selon* GOURY DE CHANGRAUD. » (Lettre du 5-4-1949.)

De plus, M. DE MAROLLES procéda, pour M. DU RIVAULT, à toutes les recherches demandées aux archives de Saint-Germain-en-Laye. Aucun des noms écossais, anglais ou irlandais cités n'ont été retrouvés dans les listes.

D'après M. G.-H. DU RIVAULT, FRENCH O'FOWER, gentilhomme irlandais, allié à la famille DE CÉRIS vers 1685, amène avec lui les chiens tricolores dont le croisement avec les lices Céris donne des animaux de loup incomparables. Les importés étaient les mêmes que les chiens du Nord fournis aux équipages de Mgr LE DAUPHIN à pareille époque. C'étaient donc les ancêtres du fox-hound actuel, à la tête fine, au nez long, aux oreilles tombantes, assez proches du type lévrier, chiens rustiques, agiles, élancés, à dos large et à ventre creux, mal partagés du côté de la voix qu'ils avaient grêle et peu harmonieuse.

Cet animal nous apparaît donc comme le premier « bâtard », le premier « anglo ». Ce fox hound Céris, créé un siècle avant la « Grande Tourmente », bien adapté, forme une race locale homogène, très estimée à l'époque.

Parlons un peu de la famille LARYE. Ce sont des Bas-Mar-

chois, seigneurs de l'Auberge, près de Pont-Saint-Martin sur la Gartempe, en Limousin. Jacques de Larye, officier aux chevau-légers de la Garde, rentrant en Poitou un quart de siècle avant la Révolution, trouve une race magnifique qu'il continue à perfectionner avec tout l'amour qu'un disciple de saint Hubert doit porter à une telle entreprise.

*
* *

En 1796, M. de la Guéronnière, puis M. de Villars, remontent avec des Larye ; ils ne retrouvent que quelques épaves, mais, heureusemnt, sujets remarquables : « Matador » chez M. de la Borderie, « Larry » chez M. Brun Prélong. Jusqu'en 1842, MM. Emile et Arthur de la Besge élèveront l'ancienne race à peu près pure.

Le Larye a été obtenu par le croisement des chiens anglais du Nord et de ceux de M. Antoine de Céris ; sans doute, l'élément local a, peu ou prou, participé à cette création. Il a donné aux chiens du Poitou leur renommée. Le Haut-Poitou du XIXe siècle n'en sera qu'une reconstitution.

SECONDE PARTIE

LE CHIEN HAUT POITOU

LA VÉNERIE POITEVINE APRÈS LA RÉVOLUTION

« *Après la Révolution et la période troublée du I^er^ Empire; la Vénerie eut une période de déclin causée par la pénurie de chiens d'ordre, décimés et abâtardis, et par le dépeuplement presque complet de nos forêts domaniales.* » (7)

Tout est à reprendre. Servis par une grande espérance, les veneurs recréent et améliorent à la fois les vieilles souches françaises, leur réussite est d'autant plus méritoire que les survivants sont rares.

*
* *

M. le comte DE CÉRIS élève, dans la région de Poitiers, ses « Greffiers dégénérés » ; à Bellac, M. DE LA BORDERIE et M. DE LA GUÉRONNIÈRE ont retrouvé le sang Montembœuf.

l'élevage tend à former, à partir des derniers Larye («Figaro » race remarquablement), des équipages prospères ; près de Lussac-les-Châteaux, M. le comte de Villars recrée le Larye en croisant avec des chiens du pays ; vers Charroux, l'on découple des chiens ardents, droits sur la voie, blanc et acajou, semblables à ceux qu'élèvent les Gorin dans les environs de Civray.

*
* *

Au milieu du XIX^e^ siècle, une dizaine de chenils sont à leur apogée, le Céris tend à disparaître et si le Haut-Poitou tricolore est roi en Basse-Marche, le Saintongeois domine près de Poitiers (M. de Maichin).

CHAPITRE PREMIER

LA CRÉATION DU CHIEN HAUT POITOU

« M. de la Guéronnière, *au retour de l'émigration, prit chez* M. Montembœuf *deux magnifiques chiennes blanches et les fit saillir à Bellac, chez* M. de la Borderie, *par le seul chien pur qui ait échappé de la race Larye. Il en éleva deux portées nombreuses et en donna à mon oncle* de Villars, *son ami intime. Ces messieurs ont conservé les descendants avec le plus grand soin et, lorsque je commençais à chasser, mon oncle me fit cadeau de deux portées que j'élevais et qui réussirent parfaitement ; il s'en trouvait de blanc et orange et de tricolores.*

« *Je conservais ces chiens très purs jusqu'en 1842. J'avais à cette époque, une meute superbe et excellente et je la perdis presque toute par la rage ; je ne sauvais que deux chiennes qui étaient en feu et séparées, puis un chien qui se trouvait séparé, étant malade. J'achetais alors des anglais dont je cédais deux à mon ami,* M. de la Debuterie. *Ces deux chiens, beaux et bons, sont les grands-pères de beaucoup de bâtards de Vendée.*

« M. Le Couteulx *voulut bien me céder un magnifique et parfait étalon :* « *Traveller* », *qu'il aurait payé 500 francs en Angleterre. Cet étalon saillit ma chienne française* « *Fringante* », *ravissante bête de première vitesse et de nez incomparable. De cet accouplement résulta, entre autres,* « *Fau-*

blas », chien merveilleux, je puis le dire, sous tous les rapports. Ce « Faublas » saillit une quantité de chiennes et c'est de lui que descendent tous les chiens actuels du Haut-Poitou. » (4)

*
* *

C'est M. de Villars qui, en 1815, recrée le Larye en s'aidant du sang Montembœuf emprunté au chenil de la Guéronnière. Les de Montbron, vers 1825, à Montagrier, suivent cette voie et se procurent des géniteurs chez MM. de la Borderie, Bagnac, de la Guéronnière, de Cébis, de Villars ; plus tard, M. le marquis de Saint-Légier leur donne une retrempe saintongeoise par « Tourbillon » et deux superbes lices.

Notons qu'en 1819, M. Julien de la Borderie crée un Montembœuf saintongeois, et, sans insister outre mesure sur cette première importation, M. le comte de la Guéronnière, en 1920, ramène d'Angleterre quelques fox hounds.

*
* *

EMILE DE LA BESGE. — LE CHENIL DE PERSAC

« C'est de son chenil de Persac que sont sortis les pères et ascendants de tous les chiens Haut Poitou, chiens qui réunissent au plus haut dégré les qualités du chien de noble race : passion de la chasse, vitesse exagérée, finesse de nez, jolie voix et intrépidité à l'assaut ».

Baron de VAUX. Eleveur 1897

M. le vicomte Emile de la Besge élève entre 1830 et 1842 un Larye accusant les sangs Céris et Montembœuf. Son frère Arthur vient le seconder en 1834. L'année suivante, M. de Montbron leur fournit « Tourbillon », un Saintongeois, qui saillit « Proserpine », pure poitevine. La race est prospère,

lorsqu'en 1842 la rage décime l'équipage. Avec trois sujets, dont un seul mâle, tout est à refaire. De 1844 à 1850, les DE LA BESGE remontent en infusant le sang fox hound et, modestement, appelent « bâtards » les produits obtenus. L'an 1844 marque l'arrivée à Persac de « Foreigner » ; 1847, c'est « Traveller », tous deux ramenés d'Angleterre par M. ENGUERRAND DE PULLY (chenil du Rutland à Lord FITZ HARDING). En 1850, s'opère une seconde retrempe saintongeoise, « *c'est de ce croisement que sortirent les célèbres « Tenebro » et « Mauresque », qui restèrent légendaires dans tout le Poitou* ». (6)

M. Arthur DE LA BESGE, en 1851, s'installe à Pindray où, patiemment, il revient au vieux type français.

Les équipages de la Besge sont très prospères et le voyage de M. le duc DE BEAUFORT (1863) coïncide avec leur apogée ; celui-ci repart en Angleterre emportant avec lui huit poitevins, dont six mâles.

***

Laissons M. Emile DE LA BESGE comparer son équipage avant et après 1842 (4) :

« *Mes chiens étaient, avant, tricolores ou blanc et orange, de taille moyenne, aussi vites, sinon plus vites que mes bâtards, tout au moins aussi vigoureux et ayant plus de fond. Ils étaient parfaits et je prenais facilement avec eux tous animaux ; ils étaient peut-être un peu moins dépêchants dans les forlongers que les bâtards parce qu'ils criaient beaucoup plus, mais tous, sans exception aucune, étaient de francs hurleurs purs français ou bâtards. Ils étaient doués d'une très grande puissance d'odorat, mais beaucoup de leurs descendants croisés d'anglais les ont égalés sous ce rapport.*

« *Aucun chien français, pas même « Marius », « Duchesse »*

et sa sœur « Ravissante », qui me lancèrent des loups sur une brisée de la veille au soir, n'ont eu plus de finesse de nez que « Faublas I », bâtard au premier degré. Il avait pris toutes les qualités des deux races, jamais je n'ai vu chien aussi extraordinaire. Comme beauté, incomparable ; un splendide lévrier avec la plus belle tête de chien courant qu'on puisse rêver...

« Voilà donc les bâtards du Haut-Poitou, la plupart tricolores, rouge brun à manteau noir cuivré, d'assez belle taille : 23 pouces et demi à 24 pouces en moyenne, légers de conformation, mais musclés, pas de chair, grande encolure fine et de très jolies têtes, très fins de nez, très criants, tous hurleurs et de grand train. De plus, ils se reproduisent bien entre eux sans dégénérer. »

*
* *

M. DE LA BESGE reconnaît qu'en chasse ses lices bâtardes avaient plus d'allure que ses lices françaises, mais se montraient moins bonnes reproductrices. Les croisements répétés d'anglais rendent ces chiens plus froids, moins chasseurs, si bien qu'« Emile le Veneur » prendra ses étalons de retrempe chez son frère « Arthur l'Eleveur », qui conserve la vieille espèce, selon M. G.-H. DU RIVAULT. Laissons-lui la parole : « *Le bâtard de Persac, ou encore le chien de Pindray de bonne espèce, était un bel animal de 23 à 24 pouces, un peu plus long que le Poitevin pur, tricolore plus rouge, à beau manteau noir, belle encolure légère, tête longue assez fine, l'oreille plutôt courte mais fine et peu large, poitrine profonde et plate, fait en montant, chien fort et distingué à la fois. Ses membres plats et larges, indice de l'ancienne race.* »

CHAPITRE II

DE QUELQUES ÉQUIPAGES

Tous les équipages poitevins méritent d'être signalés ; cependant, leur place n'est pas ici, mais dans un annuaire de Vénerie. Leur réussite, la belle tenue des chiens incitent les autres veneurs à utiliser avec bonheur le Poitevin.

Il est nécessaire d'en situer quelques-uns.

ÉQUIPAGE SERVANT

En 1877, M. Servant achète à M. Caillart qui démonte. 37 chiens, dont « Brémaille » et « Montjoie », type Persac parfait. En consanguinité étroite à partir de ces deux seuls sujets, s'élève une famille remarquable. On sélectionne les mieux conformés pour la vitesse. Les chiots, après sevrage, sont élevés en campagne par couples et rentrent adultes au chenil de la Morlaye.

Voilà cette meute chère à M. Megnin décrite par M. Paul Guéruzez (8) :

« *Les bâtards de* M. Servant, *à l'heure qu'il est, ne sont plus que des Poitevins ; depuis 1877, il n'a pas mis une goutte de sang anglais et, très probablement, ils sont ce qu'il y a de plus pur actuellement dans cette race, et l'on peut dire en toute sûreté que ce sont des chiens français améliorés par la sélection. Le fouet est long, large à la racine et mince à l'extrémité, l'oreille est attachée bas et le crâne a*

la forme bien arquée du chien courant ; l'œil est grand et la tête fine, les cuisses bien musclées et le rein large et puissant, les membres forts et gros pour le corsage qui est relativement léger, les doigts, sans être longs, ne sont plus courts et ronds comme ceux des chiens anglais. »

ÉQUIPAGE DES MARTINS

M. Dupuytren, secondé par M. Ballu de Passay, fonde un bel équipage servi par « La Ramée », tenu et organisé remarquablement. Les chiens provenaient de Vernon, la belle demeure de M. de Maichin, beau-frère de M. Louis Richard. M. Dupuytren, très jeune alors, prit des chiens chez M. de Campagne (château du Fou), qui couplait avec lui chez M. le comte d'Autichamp, qui chassait en forêt de Saint-Hilaire, plus tard chez M. le marquis d'Abadie (Saint-Hubert-Hallali).

M. de Passay, fin connaisseur, recrutait à Persac et Pindray, chez MM. de la Besge, dont les équipages étaient si renommés. L'on chassait en Moulière, d'abord le chevreuil, puis le cerf, en fin de saison le sanglier. (M. Dupuytren importait chaque année quinze à vingt fox hounds des meilleurs élevages anglais.)

***

Vers 1920, M. Georges Courbe devient propriétaire des Martins et succède comme lieutenant de louveterie à M. le comte Fruchard. Entouré d'excellents chasseurs et amis, il livre une guerre sans merci aux sangliers. M. de Campagne s'associe avec lui et l'équipage chasse le chevreuil.

« *Nous avions, précise* M. Courbe *dans une lettre du 22 avril 1949, chacun un homme à cheval et découplions dix-huit à vingt chiens provenant des équipages* Fruchard,

Treuil (*du château de Chitré*) ; *certains venaient aussi de Lancosme* (*vicomté* de Lestrange). *Par la suite, notre voisin et ami* M. de Vergie *entrait dans notre association. Au bout de deux ans, je lui vendis mes chiens et ma part.* »

LE RALLYE POITOU

M. Louis Richard nous le présente (*lettre du 4-2-1949*) :

« *J'ai chassé cerfs et chevreuils en Poitou avec mon ami* Georges Deniau *depuis 1888, dans les bois de la Loge de Raboue, Vernon, Saint-Pierre, région sud de Poitiers, jusqu'en 1939. A cette époque, nous avons pris comme associé* M. Jean-Jacques Laveissière, *également poitevin, et l'équipage a pris le nom de « Rallye Poitou », étendu ses laisser-courre en forêt de Moulière, au nord-est de notre ville.*

« *Nos chiens* (*quarante*), « *bâtards Haut-Poitou* », *étaient tous des chiens de notre élevage, vites, bien gorgés et résistants.*

« *L'équipage était servi par* Henri Taffet, *ayant sous ses ordres un valet de chiens monté et un homme de chenil.*

« *Notre tenue a toujours été redingote à la française : drap bleu, parements et gilet velours capucine, galons vénerie, culotte blanche.*

« *Devise du bouton :* Bien en selle et l'œil ouvert.

« *L'équipage a mis bas à la déclaration de la dernière guerre (septembre 1939).*

« *La moyenne des prises était de 35 à 40 animaux...* »

*
* *

Le Rallye Poitou a remporté ses premiers succès à l'exposition d'Angoulême en 1893 avec quinze Haut-Poitou tout à fait hors pair. *Leur tête fine, un peu busquée, fière, sèche, nerveuse et admirablement attachée sur une longue*

encolure indique bien le sang des « Marius » et « Proserpine », qui ont été parmi les ancêtres les plus accomplis de cette vaillante race.

En 1922, à Poitiers, seize chiens : « *le lot était magnifique, accusant la race, belle couleur, excellent type et d'une homogénéité parfaite.* »

LE CHENIL DE LA GRANDE GARENNE

M. DE MONSAULNIN s'attache, en infusant à des bâtards poitevins (origine de Cressac, de Maichin, de la Besge), du sang normand (de la Brosse et du Rosier), à grandir la race et à donner plus de gorge. Il crée ainsi un type très distingué, tête allongée et expressive, cou long, fin et agréablement arqué, bonne descente de poitrine, rein légèrement harpé, ventre un peu retroussé et larges quartiers. Ces chiens sont particulièrement brillants quand ils présentent des feux sanguins presque rouges, remarque M. le commandant DE LA BASTIDE.

Brillant également en exposition, l'équipage glane les prix dès 1892 aux Tuileries, en 1895 le prix du Président de la République. En 1907, le prix d'honneur de la Société de Vénerie lui est décerné à Limoges et M. le marquis DE MAULÉON s'écrie : « *Sont-ce des bâtards, ces ravissants chiens aux tons cuivrés, du vicomte* DE MONSAULNIN, *encore tout imprégnés de la race de Persac ?* » En 1920, on peut admirer vingt-deux lices magnifiques, ce qui forme un lot peu commun.

La renommée de son équipage est telle que M. DE MONSAULNIN crée la mode, si l'on en croit M. le baron H. DE ROODENBECK (9) :

« *Les bâtards si célèbres du vicomte* Emile DE LA BESGE *ont laissé des descendants dignes de leurs ancêtres : dans les chenils du vicomte* DE MONSAULNIN, *le type ancien Haut-*

Poitou est rappelé par des chiens tels que « Carnaval », « Corsaire », « Nicobe », « Cantal », « Clermont », etc...

« Malgré une infusion de sang anglais, les chiens ont conservé la silhouette française, les formes levrettées, la tête allongée, le nez long et busqué, l'oreille papillotée...

« La vogue, aujourd'hui, est aux chiens tricolores du Poitou dont le seul défaut est d'être un peu délicats. »

*
* *

Voici quelques renseignements fournis par M. le marquis D'ARAMON, que nous nous permettons de citer (lettre du 22-3-1949) :

« Le vicomte DE MONTSAULNIN, *de 1863 à 1870, chassait le sanglier en Berry (près de La Guerche, sur l'Aubois), puis, après la guerre, le cerf en Sologne (forêts de Vierzon, d'Allogny et territoires correspondants) pendant que son voisin, le baron* ROGER, *avait un équipage de chevreuil.*

« Le comte DE DANNE, *veneur d'Anjou, avait une meute de Poitevins célèbre sur le chevreuil, et, à sa mort, vers 1880, demanda à mon grand-père de reprendre ses chiens.*

« M. DE MONTSAULNIN *se mit donc à chasser le chevreuil en gardant son bouton (un cerf passant), pendant que le baron* ROGER *conserva le sien (un chevreuil bondissant) pour chasser le cerf.*

« Il avait, bon an mal an, une meute d'une cinquantaine de chiens avec lesquels il prenait quarante animaux en moyenne et se remontait par l'élevage qu'il faisait en son chenil de la Grande-Garenne. Il faisait naître cent cinquante chiens environ, abattait les mal formés, en gardait vingt pour sa remonte et vendait le reste. Les plus grands étaient achetés par les équipages de cerf, en particulier par Rambouillet, où les nombreux grillages exigeaient des chiens de forte taille.

« *Un fait curieux est relaté dans l'Annuaire de la Vénerie de 1897 :* M. DE MONTSAULNIN, *pour diminuer les risques d'épidémie, envoyait les chiots, après sevrage, chez différentes personnes (équarrisseurs, anciens gardes, etc...) ; or, ceux qui étaient élevés en Berry arrivaient toujours à un développement supérieur à ceux qui restaient en Sologne, et pourtant, leur nourriture, viande, pain d'orge, légumes, était la même.*

« *Il faut croire à l'influence de l'eau ou plutôt du manque de minéraux dont avaient souffert dans leur alimentation bêtes et végétaux en Sologne.*

« *Pour choisir ses reproducteurs,* M. DE MONTSAULNIN *faisait un tri sévère parmi ses chiens, les choisissant surtout d'après leurs qualités de chasse ; il n'a jamais fait reproduire un chien; si beau soit-il, qui n'ait pas chassé, et bien chassé.*

« *Donc, d'abord, le nez, puis l'ardeur et la robustesse (qualité primordiale en Sologne où les chevreuils font des parcours de cerf), en un mot, l'amour de la chasse et la santé, surtout chez l'étalon.*

« *Ensuite, les qualités du squelette, spécialement pour les lices :*

Une poitrine profonde, bien descendue.

Un rein convexe, suffisamment large, mais pas trop long.

Une patte sèche et des jarrets descendus — de galopeur.

Une taille moyenne de 23 pouces et bien gorgés.

Une tête large du haut et du nez (pour pouvoir bien respirer), allongée ; on lui reprochait de sélectionner sur les chiens bégus, c'est exagéré, mais il ne les craignait pas, car il les trouvait distingués ; une oreille longue, fine et très souple.

« *La mise-bas avait lieu en avril pour que les chiennes soient arrêtées le moins longtemps possible et que le piqueux*

puisse disposer de tout son temps pour s'occuper des mères.

« Un box par chienne afin de lui laisser le plus de tranquillité possible (les chevaux étaient mis au vert dès la dernière rentrée au chenil sonnée).

« Et, dès la naissance, après la suppression des non-valeurs, on ne laissait à la mère que les quatre ou cinq chiots qu'elle pouvait mener à bien sans fatigue, en confiant le reste de la portée à des nourrices, dont il y avait toujours quelques exemplaires en réserve ; les petits chasseurs des environs étaient trop contents d'avoir leur chienne nourrie, et bien nourrie, pendant la période de non-utilisation... »

CHAPITRE III

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

Il est impossible de retrouver pures les familles signalées ; lorsqu'un équipage change de mains, la façon d'élever change, M. Hublot du Rivault en a fait une cruelle expérience avec ses Billy.

Une seule chose importe, le type Larye a été facilement recréé malgré les bouleversements successifs, grâce à sa double origine. Il est devenu le type Persac avec MM. de la Besge, plus tard le type Monsaulnin.

Actuellement, on peut retrouver des Billy qui gardent intactes les qualités de leurs géniteurs (les Céris et les Montembœuf) ; moins rarement que l'on croit, des chiens tricolores accusant parfaitement le type défini Haut-Poitou peuvent être rencontrés dans les expositions.

Avec des sujets parfaitement caractérisés, l'on peut reformer la race qui, si les circonstances le permettent, retrouvera sans aucun doute un nouvel engouement.

*
* *

Sans trop prendre position, certains chroniqueurs ont souligné la « parenté de formes » du chien poitevin et du lévrier. D'après M. Hublot du Rivault, c'est intentionnellement que M. Emile de la Besge décrivait ainsi « Faublas » : « *Un splendide lévrier avec la plus belle tête de chien cou-*

rant qu'on puisse rêver » ; de même, « Fille de l'Air » aurait été petite fille, sinon fille de lévrier.

M. le commandant DE MAROLLES affirme et prouve la présence de sang lévrier chez le Haut-Poitou (3).

*
* *

Sous la rubrique « Bâtards et purs sang » s'est livrée une véritable bataille, stérile d'ailleurs, car les adversaires semblent être restés sur leurs positions respectives.

M. Pierre MEGNIN remarque : « *Il est curieux de constater que c'est seulement en Vénerie, et en Vénerie française seulement, que l'expression de bâtard est employée.* »

Le terme, évidemment, peut paraître disgracieux à des esprits pointilleux. Peu importe, les qualités du Haut-Poitou sont là, suffisantes pour lui mériter noble dénomination.

*
* *

Le chien Larye apparaît comme le premier anglo-français, le sang anglais infusé dans la seconde moitié du siècle dernier n'eut qu'une simple valeur de retrempe, et si l'on prétend que les bâtards de Persac étaient des Larye par trop anglais, les chiens de M. Emile DE LA BESGE, avant 1842, se présentaient des Larye francisés par le Montembœuf et le Céris.

Le sang saintongeois a marqué également le Haut-Poitou moderne et c'est sans doute la raison pour laquelle peuvent apparaître sur les pariétaux de certains animaux deux petites taches noires persistantes. Ces chiens, d'ailleurs, en général, ont beaucoup moins de distinction et sont lymphatiques.

*
* *

Les chiots naissent noirs et blancs, avec une petite queue très courte et grosse à la base ; bientôt, le fouet s'allonge et

le feu apparaît en bordure du noir pour l'envahir progressivement. La teinte noire disparaît totalement sur toute la tête et un acajou vif la remplace en général.

Le chiot n'est pas plus délicat à élever que pour les autres races améliorées. La femelle est très prolifique, bonne nourrice et un élevage bien conduit doit permettre de voir croître le maximum de produits.

STANDARD DU HAUT POITOU

Aspect général : Chien très distingué, réunissant à un haut degré de perfection la force, l'élégance et la légèreté sous un ensemble de couleurs des plus séduisantes.

Tête : Allongée sans excès, pas très large, les os saillants avec une légère petite bosse en arrière du crâne.

Crâne : Plutôt plat que bombé et descendant en pente très peu sensible sur le chanfrein.

Chanfrein : Légèrement busqué, allongé, sans excès.

Yeux : Grands, bruns, cerclés de noir, le regard expressif.

Oreilles : De largeur moyenne, fines, attachées un peu bas, demi-longues, légèrement tournées.

Babines : La lèvre supérieure couvrant bien l'inférieure, le museau un peu effilé.

Truffe : Très forte, large et proéminente.

Cou : Long, mince et sans fanon.

Epaules : Longues, plates et obliques, collées à la poitrine.

Membres antérieurs : Les membres droits, bien musclés, secs et forts, plats et larges.

Pieds : Le pied de loup, plutôt allongé, très résistant.

Poitrine : Très profonde et proportionnellement plus haute que large.

Côtes : La côte longue.

Dos : Bien musclé et bien attaché.

Rein : Musclé.

Flanc : Légèrement relevé, mais assez boyau.

Fouet : De longueur moyenne, fin et non espié, bien attaché sur le rein, élégamment porté et décrivant une légère courbe.

Hanches : Obliquant légèrement, bien remplies et d'une bonne longueur.

Cuisses : Très musclées.

Jarrets : Près de terre, bien d'aplomb, mais légèrement coudés.

Poil : Court et brillant.

Robe : Tricolore à manteau noir ou à larges taches et quelquefois blanc et orange ; le poil Louvard se trouve chez beaucoup de sujets.

Peau : Nez noir, testicules variant du blanc au noir.

Taille : 0 m. 60 à 0 m. 70.

Allure : Très facile, chien galopant facilement, bondissant avec légèreté et passant bien dans les fourrés.

Défauts éliminatoires : Chien blanc et noir. Fanon. Les chiens légèrement bégus ne sont pas à éliminer. A qualité égale, on doit préférer le chien qui a la mâchoire normale.

SUR LE STANDARD

Le standard ainsi établi permet de fixer la silhouette du chien Haut-Poitou, il aurait pu être moins tolérant et moins succinct.

Un des caractères moraux du Poitevin est sa vivacité au chenil et en même temps sa timidité, il est très impressionnable. L'allure générale à rechercher est celle d'un chien « fait en montant ».

La côte doit être longue, mais aussi un peu plate ; le dos, quoique bien musclé et soutenu, est souvent un peu long.

Une particularité est la tolérance pour les chiens bégus (c'est l'avis de M. Willekens). Le chenil de Monsaulnin, qui

a été un des plus grands élevages de Poitevins au siècle dernier, a produit beaucoup d'individus ainsi conformés. Pourtant, ceci est un défaut grave, ces chiens ne sont bientôt plus capables de faire carnage. De plus, le chien Haut-Poitou, étant présenté comme un animal élégant, se doit d'être parfait.

On n'a pas su profiter de la vogue du tricolore pour uniformiser la robe ou, tout au moins, consigner une nette préférence pour cette couleur ; les blanc et orange ayant leur place dans la classe Billy.

Pour éliminer les sujets trop près du sang de Saintonge, outre la robe blanc et noir, il aurait fallu mentionner comme défaut le noir en tête.

Evidemment, tout ceci n'est que détails, comme le remarque M. le commandant DE LA BASTIDE : « *L'essentiel chez le Poitevin est la finesse des membres vus de face, larges vus de profil et, pour le reste, la bonne forme est celle d'un lévrier un peu épais.* » Si le standard a été élaboré de la sorte par des gens connaissant si parfaitement le Haut-Poitou, c'est peut-être pour ménager des susceptibilités ou bien parce que trop insister, à l'époque, leur semblait superflu. Il en est de même d'ailleurs pour la plupart des standards qui mériteraient un peu plus de précision.

Toutefois, une critique à propos de la taille. Le standard donne 60 à 70 cm. Or, le chien poitevin idéal toise 60 à 65 cm. et, souvent, on a pu rencontrer des femelles plus petites. Le sang normand infusé pour grandir a, par contrecoup, nui à l'élégance. Notons que le plus grand des chiens poitevins : le Montembœuf, accusait 0 m. 65 au garrot.

CONCLUSION

Voici donc une bien brève étude pour une race aussi méritante. Evidemment, son histoire amputée de toutes les légendes lui enlève beaucoup d'attraits et la prive de toute enjolivure folklorique.

La grosse difficulté consiste à faire un choix équitable dans la documentation et à rejeter toute assertion non contrôlable.

Les bouleversements (guerres, révolutions), l'absence de livres de chenil, les relations les plus contradictoires compliquent le travail.

Notre but a été d'indiquer le plus exactement possible l'évolution du chien Haut-Poitou : souches, retrempes et croisements des diverses familles.

*
* *

Terminons sur une note optimiste. Les lettres de noblesse du Poitevin lui confèrent une place d'honneur en Vénerie française. L'adresse et la persévérance des éleveurs permettent de découpler à nouveau de superbes ensembles. Citons les laisser-courre des équipages de Vouzeron et de Touffou. D'autres prennent la voie.

VERS L'AVENIR

L'ÉQUIPAGE DE TOUFFOU

Il n'a guère plus de vingt ans. Sa jeunesse aura permis la belle reprise effectuée au lendemain des jours sombres. Tout le mérite en revient au Maître d'Equipage. Touffou nous permet d'espérer encore de beaux jours pour la Vénerie française et poitevine.

M. le comte de Martimprey a si bien relaté, en 1941, dans le premier chapitre de son ouvrage « *Sous l'égide de saint Hubert* », la création et le devenir de Touffou qu'il serait incorrect de ne pas le citer :

« *Tout d'abord, en 1926,* M. Enguerrand de Vergie *s'associe au Taïaut Rallye que dirigeait son voisin et ami le comte* de Campagne. *Ces messieurs portaient alors la célèbre tenue verte aux parments noirs.*

« *De compagnie, ils découplent sur le chevreuil et quelques cerfs à l'occasion.*

« *Voici d'ailleurs très exactement relevé sur l'ancien livre des chasses le palmarès des déduits :*

« *Année 1926 : Prises : six chevreuils.*

« *Année 1927 : Prises : vingt-six chevreuils.*

« *Année 1928 : Prises : vingt chevreuils et quatre cerfs.*

« *Année 1929 : Prises : vingt chevreuils et cinq cerfs.*

« *C'est en 1930 que, modifiant son nom, Taïaut Rallye devient Rallye Touffou-Le Fou.*

« *Toujours avec les mêmes maîtres, il chasse en forêt de Moulière, dans les bois du Fou, du Deffens, du Chillou, des Ormes et ceux de Pleumartin, divers territoires où il prend, au cours de la même saison, vingt chevreuils et quatre cerfs.*

« *D'un commun accord, l'association ayant été dissoute*

en 1931, M. Enguerrand DE VERGIE *fonde, avec le premier et précieux appoint que sont les chiens du Touffou-Le Fou, l'Equipage de Touffou.*

« *La tenue en est : verte aux parements et gilet « ventre de biche » ; sur le bouton figure un V majuscule au-dessus duquel se profile une tête de broquart aux écoutes.*

« *Dès sa première saison, l'Equipage de Touffou prend dix-neuf chevreuils et onze cerfs.*

« *En 1932 : vingt chevreuils et douze cerfs sont portés bas.*

« *En 1933 : vingt-quatre chevreuils, dix-neuf cerfs et deux sangliers.*

« *En 1934 : quatorze chevreuils, vingt-neuf cerfs et deux sangliers.*

« *En 1935 : quatre chevreuils, trente-deux cerfs et quatre sangliers.*

« *En 1936 : l'équipage abandonne définitivement la voie du chevreuil et prend quarante cerfs plus trois sangliers.*

« *En 1937 : on sonne quarante-quatre fois l'hallali dont* trente-neuf fois sur les cerfs et cinq fois sur les sangliers.

« *Le vendredi 29 avril 1938, la saison n'était pas encore terminée, lorsqu'à Touffou, où je reçus l'hospitalité la plus charmante,* Mme TROUVÉ, *née* DE VERGIE, *aussi ardente chasseresse à courre que tous les membres, sans en excepter un seul, de sa sympathique famille, referme le livre des chasses qu'elle rédige elle-même au jour le jour, et avait eu la gentillesse de feuilleter page par page à mon intention.*

« *D'ailleurs, n'étais-je pas suffisamment édifié sur les prouesses du passé ?*

« *Quant au présent, minuit sonnait et, comme l'on devait*

lenter de courre un sanglier dès le jour suivant, l'heure du bonsoir était venue. »

*
* *

« *Quant aux chiens de* M. de Vergie, *ils ont tous dans les veines du vieux sang poitevin.*

« *Ils descendent de ces autres Français, si vites, quoiqu'on en dise, entraînés jadis à courre le loup de l'aurore au couchant, lanceurs par amour, requérants par instinct, capables de chasser tout ce que l'on voulait prendre, admirablement gorgés, intrépides aux abois, mordants comme des fox-hounds et, sans vouloir médire, bien autrement sages que le plus sage d'entre eux.* »

*
* *

« *L'équipage de Touffou est le roi des* « *Balladeurs* » *comme s'amusent à dire ses Boutons voyageurs : toujours par monts et par chemins.* »

Voici les lieux d'attaque de 1933 à 1938 :

Forêt de Moulière.
Bois de Chitré.
Forêt de Chinon.
Bois de Chillou.
Forêt de Pleumartin.
Forêt de Bercé.
Bois de Voulliers.
Parc des Ormes.
Parc d'Oiron.
Le Rond.
Boussay.
Bois de Romefort.
Forêt de Sillé-le-Guillaume.
Forêt de Saint-Fargeau.
Forêt Petite-Charnie.
Forêt de la Guerche.
Bois du Fou.
Forêt de Cerisy.
Bois de Rocreuse.
Forêt d'Ourscamp.
Forêt de Laigue.
Forêt d'Hallate.
Bois de Droiselles.
Bois de Marieville.
Bois d'Harambure.
Forêt de Lancosme.
Forêt de Fontainebleau.
Forêt de Villefermoy.

REMONTE ET REPRISE

Dans une aimable lettre du 16-5-1949, Mme E. de Vergie a bien voulu compléter de la sorte les renseignements fournis par son mari :

« *Pendant la guerre et l'occupation, nous avions gardé à Touffou douze chiens afin de remonter dès que cela serait possible.*

« M. de Vergie choisit les lices les mieux conformés provenant soit de son propre élevage, soit du Rallye Poitou. Les portées réussirent si bien que le chenil se peuple assez rapidement...

« *La première chasse, moitié à courre, moitié à tir, a eu lieu le 4 mars 1946 sur des sangliers en forêt de Chitré : une laie prise en quatre heures trente et servie par le garde* Valentin. *Huit sangliers sont pris entre le 4 mars et le 4 mai.*

« *Le 31 octobre de la même année, l'équipage, après quatre chasses d'entraînement sur des chevreuils et une chasse sur un daguet, prend son premier cerf au Rond du Chêne ; une quatrième tête portée bas par les chiens après cinq heures et demie de chasse.*

« *Le 4 novembre 1946, Saint-Hubert avec messe en l'église de Leugny (Vienne), on chasse ensuite au Rond du Chêne ; chasse très difficile ; un dix cors est pris après six heures de chasse et servi par* M. Maurice de Vergie. »

Voici enfin indiqué par M. Enguerrand de Vergie lui-même les territoires de laisser-courre du Rallye Touffou :

(Lettre du 13-4-1949)

« *J'ai continué à chasser dans différentes forêts de la Vienne, habitées par des amis charmants, tant au Rond de Chêne qu'à Chitré (bois de la vicomtesse* de Lestrange), *qu'à Iteuil (chez* M. de Montjou) *; également dans les bois de*

Clavières, en forêt de Verrières, invité par M. Guimbaud ; *dans la forêt de Cerisy chez le Prince* de Broglie, *en forêt de Fontainebleau invité par la Société des « Sentiers d'Avon » dont la tenue est noire à parements et gilet jaunes et le bouton représentant un pied de cerf avec la devise :*

« Ecoute et tais-toi ! »

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire, rapporteur*
P. Pons.

Vu : *Le Président de la Thèse,*
Virenque.

Vu : *Le Doyen,*
Lefebvre.

Vu et permis d'imprimer
Toulouse, le 16 mai 1949.
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
Dottin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. P. MEGNIN.
   Les races de chiens. Paris 1889.
2. Comte le COUTEULX de CANTELEU.
   Races de chiens courants français au XIX^e siècle. Paris 1873.
   Manuel de Vénerie française. Paris 1890.
3. Commandant Gaston de MAROLLES.
   Étude générale de la Vénerie, à paraître chez Gründ, Paris (en souscription).
   Saint-Hubert Club, illustré 1923.
   Éleveur 1911 et 1923.
4. Vicomte Emile de la BESGE.
   Eleveur, 1899 et 1922.
5. Commandant Louis de la BASTIDE.
   Eleveur, 1935 et 1936.
   Saint-Hubert Club, 1922.
6. Gaston HUBLOT du RIVAULT.
   Eleveur, 1910, 1920, 1935 et 1936.
   Saint-Hubert Club, 1922.
7. Comte Henri d'ANDIGNE.
   Sport Universel, 1922.
8. Paul GUERUZEZ.
   Sport Universel, 1899.
9. Baron Henry de ROODENBECK.
   Sport Universel.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 9

INTRODUCTION. — Des chiens courants 11

PREMIÈRE PARTIE. — Les chiens du Poitou 15

CHAPITRE I. — Foudras — Gorin — Charroux — Couhé — Beaune 17

CHAPITRE II. — Céris — Montembœuf — Le Billy et son Standard 21

CHAPITRE III. — Le Larye 27

SECONDE PARTIE. — Le chien Haut Poitou. 31

CHAPITRE I. — La création du chien Haut Poitou 33
Emile DE LA BESGE. Le chenil de PERSAC.

CHAPITRE II. — De quelques équipages : 37
Equipage SERVANT.
Equipage des MARTINS.
RALLYE POITOU.
Le chenil de la GRANDE GARENNE.

CHAPITRE III. — Quelques considérations. 45
Standard.
Sur le standard.

CONCLUSION. — Vers l'avenir : l'équipage de TOUFFOU. . 51

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 59

Imp. B. et J. Oudin
Poitiers